

Place du médecin généraliste dans le parcours de soin chez les patients souffrant de troubles de l'humeur



Pr Belzeaux
Psychiatre



Dr Oude-Engberink
Médecin généraliste

Ce que je retiens de la Conférence
du Pr Belzeaux et du Dr Oude-Engberink
Argos 2001 - Décembre 2024



voir la conférence

Des difficultés pour différencier la dépression bipolaire de la dépression classique



DES INDICES D'UNE DÉPRESSION BIPOLAIRE :

- antécédent de trouble bipolaire dans la famille
- survenue brutale de la dépression sans raison particulière
- hypersomnie et prise de poids sans médicaments
- contraste avec le fonctionnement habituel du patient
- présence d'une période d'exaltation (oser poser la question)

Une coordination et une communication inter-professionnels à optimiser



COURRIERS

Valeur informative et formative



RÉUNIONS PLURIDISCIPLINAIRES



DOSSIER COLLABORATIF

Avec l'accord du patient

SUITE AU VERSO





LA PLACE DE L'AIDANT

Uniquement avec l'accord du patient : Informations transmises de l'aidant au médecin (et pas l'inverse du fait du secret médical).

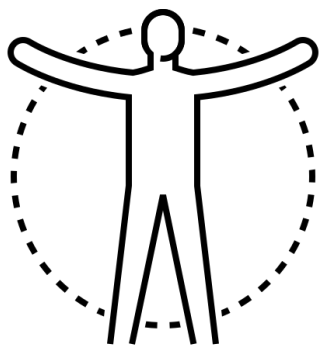


CENTRES EXPERTS

Dizaine de centres répartis en France

Outil de coopération

Suivi régulier de la santé physique, le rôle clé du médecin généraliste



Prévention et prise en charge des comorbidités (maladie présente en même temps que le trouble bipolaire) qui sont fréquentes surtout avec l'avancée en âge.

Exemples :

- problèmes de poids
- diabète
- maladies cardiaques
- tabagisme
- apnée du sommeil
- dysthyroïdie...

SOURCES :

Conférence place du médecin généraliste dans le parcours de soin chez les patients souffrant de troubles de l'humeur – Pr Belzeaux et Dr Oude-Engberink – Conférence Argos 2001 – Décembre 2024



CETTE INFOGRAPHIE EST UN SUPPORT D'ÉCHANGE AVEC VOTRE MÉDECIN. Elle ne remplace en aucun cas un suivi médical ni un traitement prescrit. Toute modification concernant votre santé doit être discutée avec un professionnel de santé qualifié. Je m'appuie sur des sources scientifiques, mais je ne suis pas professionnelle de santé : seul votre médecin pourra vous conseiller personnellement.